5e · Français · Conjugaison

Les temps de l'indicatif

Le mode **indicatif** sert à présenter une action comme **réelle**. Il comporte des **temps simples** et des **temps composés**.

Temps simples et temps composés

- **Temps simple** : le verbe tient en **un seul mot** : *je chante*, *je chantais*.
- **Temps composé** : **auxiliaire** (être ou avoir) + **participe passé** : *j'ai chanté*.

Chaque temps simple a son temps composé : le temps de l'auxiliaire donne le nom du temps composé.

Temps simple	Temps composé
présent : *je chante*	passé composé : *j'ai chanté*
imparfait : *je chantais*	plus-que-parfait : *j'avais chanté*
passé simple : *je chantai*	passé antérieur : *j'eus chanté*
futur simple : *je chanterai*	futur antérieur : *j'aurai chanté*

Les autres modes

- **Impératif** : un ordre, sans sujet exprimé : *Range ta chambre !*
- **Subjonctif** : souvent après « que » : *Il faut que tu viennes.*

La méthode

1. Je compte les mots du verbe : un mot → temps simple ; deux mots → temps composé.
2. Pour un temps composé, je cherche le temps de l'**auxiliaire**.
3. J'utilise le tableau : auxiliaire à l'imparfait → **plus-que-parfait**.

Attention

Tu viendras (futur simple) et *tu viendrais* (conditionnel présent) ne diffèrent que d'une lettre : regarde la terminaison **-as** ou **-ais**.

Fiche gratuite Retiens Ça • Apprends Malin — usage pédagogique non commercial — https://retiensca.fr/competence/temps-indicatif-5e

Astuce pour retenir : Le temps de l'auxiliaire donne le nom du temps composé !

Exemple résolu

Identifie le temps ou le mode du verbe : Dans « Vous aurez terminé », à quel temps est le verbe ?

1. Dans « Vous aurez terminé », à quel temps est le verbe ?
2. Auxiliaire au futur simple (aurez) + participe passé : c'est le futur antérieur.
3. Réponse : « futur antérieur »

Exercices interactifs, indices et corrections : https://retiensca.fr/competence/temps-indicatif-5e